




Inscriptions à la sélection 2021 : Concours - Parcoursup - Médecins étrangers

L'accès aux études d'infirmier s'effectue selon deux voies :

- > Parcoursup pour les bacheliers <https://www.parcoursup.fr/> 
- > Le concours d'entrée via la "Formation Professionnelle Continue"


 **TÉLÉCHARGER**

 [Calendrier Parcoursup 2021](#)

Accès par le concours d'entrée "Formation Professionnelle Continue" 2021 :

Conformément à l'arrêté du 30 décembre 2020 relatif à l'adaptation des modalités d'admission de certaines formations en santé dans le cadre de la lutte contre la propagation de la COVID 19 et après validation de l'ARS ARA pour le Territoire Lyonnais, les modalités des épreuves de sélection de 2021 pour l'entrée en Institut de Formation en Soins Infirmiers sont modifiées.

Les modalités d'inscription du Concours d'entrée 2021 de l'IFSI :

- > [Modalités concours](#)
- > [Pré-inscription obligatoire](#) 
- > [Notice et dossier d'inscription](#)

L'inscription des médecins étrangers :

L'IFSI Le Vinatier intègre chaque année des médecins étrangers titulaires d'un diplôme hors communauté européenne (article 9 .relatif aux titulaires d'un diplôme de médecins étrangers).

Du 20 janvier au 08 avril 2021, merci d'adresser à Mme la directrice de l'IFSI les documents suivants par mail

[Secretariat_IFSI\(at\)ch-le-vinatier\(dot\)fr](mailto:Secretariat_IFSI(at)ch-le-vinatier(dot)fr) :

- > [La fiche d'inscription à la sélection - à télécharger ici](#)
- > [La procédure de sélection - à télécharger ici](#)
- > Une lettre de motivation
- > Un Curriculum Vitae
- > La photocopie du diplôme de médecin
- > Une copie de la traduction en langue française du diplôme (réalisée par un traducteur assermenté)
- > La copie d'un test de connaissance en langue française délivré par l'université (de moins d'un an à la date de l'inscription), pour les candidats n'ayant pas fait leurs études en langue française,
- > La photocopie de la Carte Nationale d'Identité française ou du passeport ou d'un titre de séjour en cours de validité (pour les candidats n'ayant pas la nationalité française).

Après examen de votre dossier, vous pourrez être convoqué(e) à un entretien de sélection par un jury de deux professionnels cadres de santé. Vous exposerez votre parcours professionnel, vos motivations et votre projet.

Le montant des frais d'inscription à cette sélection est de 110 euros.

A ce montant s'ajouteront les frais de scolarité d'un montant de 1000 euros.

Être infirmier c'est :

EN SAVOIR PLUS

 [Le diplôme d'état infirmier : flyer](#)

INSTITUTS DE FORMATION IFSI ET IFCS - CENTRE HOSPITALIER LE VINATIER

BP 30039 - 95 BD PINEL 69678 BRON CEDEX

EN PARTENARIAT AVEC